



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 16 mars 2009 (06.04)
(OR. en)**

6261/09

**VISA 48
COMIX 123**

NOTE

du: Secrétariat général du Conseil
au: Groupe "Visas"

n° doc. préc.: 16260/07 VISA 387 COMIX 1057 + REV 1, 2, 3, 4 et 5 (cf. annexe 4)

Objet: Instructions consulaires communes adressées aux représentations diplomatiques et
consulaires de carrière
- Mise à jour de l'annexe 4

**INSTRUCTIONS CONSULAIRES COMMUNES
ADRESSÉES AUX REPRÉSENTATIONS DIPLOMATIQUES
ET CONSULAIRES DE CARRIÈRE**

(ANNEXE 4)

ANNEXE 4

Liste des documents qui donnent droit à l'entrée sans visa

BELGIQUE

- Carte d'identité d'étranger
Identiteitskaart voor vreemdelingen
Personalausweis für Ausländer

- Elektronische identiteitskaart voor vreemdelingen:
Carte d'identité électronique d'étranger:

Carte C: Carte d'identité d'étranger
C kaart: Identiteitskaart voor vreemdelingen
C Karte: Personalausweis für Ausländer

- Certificat d'inscription au registre des étrangers
Bewijs van inschrijving in het vreemdelingenregister
Bescheinigung der Eintragung im Ausländer-register

- Elektronisch bewijs van inschrijving in het vreemdelingenregister:
Certificat électronique d'inscription au registre des étrangers:

* Carte A: Certificat d'inscription au registre des étrangers - séjour temporaire
A kaart: Bewijs van inschrijving in het vreemdelingenregister - tijdelijk verblijf
A Karte: Bescheinigung der Eintragung im Ausländerregister - Vorübergehender Aufenthalt

- * Carte B: Certificat d'inscription au registre des étrangers
B Kaart: Bewijs van inschrijving in het vreemdelingenregister
B Karte: Bescheinigung der Eintragung im Ausländerregister

– Autres titres de séjour électroniques:

* Carte D: Permis de séjour de résident longue durée - CE

D Kaart: EG-verblijfsvergunning voor langdurig ingezetenen

D Karte: Langfristige Aufenthaltsberechtigung - EG

* Carte F: Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union

F kaart: Verblijfskaart van een familielid van een burger van de Unie

F Karte: Aufenthaltskarte für Familieangehörige eines Unionsbürgers

* Carte F+: Carte de séjour permanent de membre de la famille d'un citoyen de l'Union

F+ kaart: Duurzame verblijfskaart van een familielid van een burger van de Unie

F+ Karte: Daueraufenthaltskarte für Familieangehörige eines Unionsbürgers

– Titres de séjour spéciaux délivrés par le ministère des affaires étrangères:

* Carte d'identité diplomatique

Diplomatieke identiteitskaart

Diplomatischer Personalausweis

* Carte d'identité consulaire

Consular identiteitskaart

Konsularer Personalausweis

* Carte d'identité spéciale – couleur bleue

Bijzondere identiteitskaart – blauw

Besonderer Personalausweis - blau

- * Carte d'identité spéciale – couleur rouge
Bijzondere identiteitskaart - rood
Besonderer Personalausweis - rot

- * Certificat d'identité pour les enfants âgés de moins de cinq ans des étrangers privilégiés titulaires d'une carte d'identité diplomatique, d'une carte d'identité consulaire, d'une carte d'identité spéciale — couleur bleue — ou d'une carte d'identité spéciale — couleur rouge
Identiteitsbewijs voor kinderen, die de leeftijd van vijf jaar nog niet hebben bereikt, van een bevoorrecht vreemdeling dewelke houder is van een diplomatieke identiteitskaart, consulaire identiteitskaart, bijzondere identiteitskaart — blauw of bijzondere identiteitskaart — rood
Identitätsnachweis für Kinder unter fünf Jahren, für privilegierte Ausländer, die Inhaber eines diplomatischen Personalausweises sind, konsularer Personalausweis, besonderer Personalausweis – rot oder besonderer Personalausweis – blau

- Certificat d'identité avec photographie délivré par une administration communale belge à un enfant de moins de douze ans
Door een Belgisch gemeentebestuur aan een kind beneden de 12 jaar afgegeven identiteitsbewijs met foto
Von einer belgischen Gemeindeverwaltung einem Kind unter dem 12. Lebensjahr ausgestelltter Personalausweis mit Lichtbild

- Liste des personnes participant à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne

Titres de séjour

Conformément au règlement (CE) n° 1030/2002 du Conseil:

- Povolení k pobytu
(Permis de séjour, vignette uniforme apposée sur le document de voyage - délivré depuis le 1^{er} mai 2004 aux ressortissants de pays tiers pour des séjours permanents ou de longue durée (l'objet du séjour figure sur la vignette))

Autres

- Průkaz o pobytu rodinného příslušníka občana Evropské unie
(Carte de séjour d'un membre de la famille d'un citoyen de l'Union européenne - délivrée aux ressortissants de pays tiers qui sont membres de la famille de citoyens de l'UE, pour un séjour temporaire - livret bleu délivré depuis le 27 avril 2006)
- Průkaz o povolení k trvalému pobytu
(Carte de séjour permanent, livret vert - délivré depuis le 27 avril 2006 aux ressortissants de pays tiers qui sont membres de la famille de citoyens de l'UE et aux ressortissants de l'EEE et de la Suisse (jusqu'au 21 décembre 2007))
- Potvrzení o přechodném pobytu na území
(Certificat de séjour temporaire, document dépliant - délivré depuis le 27 avril 2006 aux ressortissants de l'UE, de l'EEE et de la Suisse)

- Povolení k pobytu
(Titre de séjour, vignette apposée sur le document de voyage - délivré du 15 mars 2003 au 30 avril 2004 aux ressortissants de pays tiers qui sont résidents permanents.

- Průkaz o povolení k pobytu pro cizince
(Titre de séjour, livret vert - délivré de 1996 au 1^{er} mai 2004 aux ressortissants de pays tiers qui sont résidents permanents, du 1^{er} mai 2004 au 27 avril 2006 pour le séjour permanent ou temporaire des membres de la famille de citoyens de l'UE, ainsi qu'aux ressortissants de l'EEE et de la Suisse et aux membres de leur famille

- Průkaz o povolení k pobytu pro cizince
Titre de séjour, livret vert - délivré à partir de la date d'adhésion de la République tchèque à l'espace Schengen aux ressortissants de l'EEE et de la Suisse et aux membres de leur famille)

- Průkaz o povolení k trvalému pobytu občana Evropské unie
(Carte de séjour permanent délivrée à un citoyen de l'Union européenne - livret violet, délivré depuis le 1^{er} janvier 2007 aux citoyens de l'UE)

- Průkaz o povolení k pobytu pro státního příslušníka členského státu Evropských společenství
(Titre de séjour délivré à un ressortissant d'un État membre des Communautés européennes - livret violet, délivré du 1^{er} mai 2004 au 15 janvier 2007 pour un séjour temporaire ou permanent aux citoyens de l'UE).

Note: pour les titulaires de titres de séjour sous forme de livrets, la catégorie de résident concernée est inscrite sur les documents de voyage sous forme de cachet:

- Přejídný pobyt od ... do .../Titre de séjour temporaire valable du... au...,
(antérieurement Povolení k přechodnému pobytu od ... do)
- Trvalý pobyt v ČR od .../Titre de séjour permanent valable à partir du ...,
(antérieurement Trvalý pobyt v ČR od ...)
- Rodinný příslušník občana Evropské unie
(membre de la famille d'un citoyen de l'UE)
- Průkaz povolení k pobytu azylanta
(Titre de séjour délivré à des personnes qui se sont vu accorder le droit d'asile, livret gris –
délivré à des personnes qui se sont vu accorder le droit d'asile)
- Průkaz oprávnění k pobytu osoby požívající doplňkové ochrany
(Titre de séjour délivré à des personnes qui se sont vu accorder la protection subsidiaire, livret
jaune - délivré à des personnes qui se sont vu accorder la protection subsidiaire).

Autres documents

- Cestovní doklad Úmluva z 28. července 1951
(Document de voyage Convention du 28 juillet 1951 - délivré à partir du 1^{er} janvier 1995
(à partir du 1^{er} septembre 2006 sous forme de passeport électronique)

- Cizinecký pas
(Passeport délivré à un étranger - si le document est délivré à un apatride (indiqué sur les pages intérieures avec un cachet officiel portant la mention "Úmluva z 28. září 1954/Convention du 28 septembre 1954") - délivré à partir du 17 octobre 2004 (à partir du 1^{er} septembre 2006 sous forme de passeport électronique).
- Seznam cestujících na školní výlet v rámci Evropské unie
(Liste des participants à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne, document papier délivré à partir du 1^{er} avril 2006)

Documents délivrées par le ministère des affaires étrangères

Diplomatické identifikační průkazy s označením

(Cartes d'identité diplomatiques portant les mentions suivantes)

- D - pro členy diplomatického personálu diplomatických misí
(D - membres du personnel des missions diplomatiques)
- K - pro konzulární úředníky konzulárních úřadů
(K - fonctionnaires des consulats)
- MO/D - pro úředníky mezinárodních vládních organizací, kteří požívají diplomatických výsad a imunit ve stejném rozsahu jako diplomatičtí zástupci
(MO/D - fonctionnaires des organisations gouvernementales internationales qui bénéficient, en vertu des dispositions d'un traité international ou de textes de loi nationaux, des mêmes privilèges et immunités que le personnel des missions diplomatiques)

Identifikační průkazy s označením

(Carte d'identité portant les mentions suivantes)

- ATP - pro členy administrativního a technického personálu diplomatických misí
(ATP - membres du personnel administratif et technique des missions diplomatiques)
- KZ - pro konzulární zaměstnance konzulárních úřadů
(KZ - employés consulaires des consulats)
- MO/ATP - pro úředníky mezinárodních vládních organizací, kteří požívají diplomatických výsad a imunit ve stejném rozsahu jako členové administrativního a technického personálu diplomatické mise
(MO/ATP - fonctionnaires des organisations gouvernementales internationales qui bénéficient, en vertu des dispositions d'un traité international ou de textes de loi nationaux, des mêmes privilèges et immunités que le personnel administratif et technique des missions diplomatiques)
- MO - pro úředníky mezinárodních vládních organizací, kteří požívají výsad a imunit podle příslušné mezinárodní smlouvy
(MO - fonctionnaires des organisations gouvernementales internationales qui bénéficient de privilèges et d'immunités en vertu des traités internationaux pertinents)
- SP, resp. SP/K - pro členy služebního personálu diplomatické mise, resp. konzulárního úřadu
(SP ou SP/K - membres du personnel de service des missions diplomatiques ou des consulats)
- SSO, resp. SSO/K - pro soukromé služební osoby členů personálu diplomatické mise, resp. konzulárního úřadu
(SSO ou SSO/K - domestiques privés des membres des missions diplomatiques ou des consulats)

DANEMARK

Cartes de séjour

EF/EØS - opholdskort (carte de séjour UE/EEE) (titre figurant sur la carte)

- Kort A. Tidsbegrænset EF/EØS-opholdsbevis (anvendes til EF/EØS-statsborgere)
(Carte A. Titre de séjour UE/EEE temporaire utilisé pour les ressortissants de l'UE ou de l'EEE)
- Kort B. Tidsubegrænset EF/EØS-opholdsbevis (anvendes til EF/EØS-statsborgere)
(Carte B. Titre de séjour UE/EEE d'une durée illimitée utilisé pour les ressortissants de l'UE ou de l'EEE)
- Kort K. Tidsbegrænset opholdstilladelse til tredjelandstatsborgere, der meddeles opholdstilladelse efter EF/EØS-reglerne)
(Carte K. Titre de séjour temporaire pour les ressortissants de pays tiers, à qui l'on octroie un permis de séjour en vertu des règles UE/EEE)
- Kort L. Tidsubegrænset opholdstilladelse til tredjelandstatsborgere, der meddeles opholdstilladelse efter EF/EØS-reglerne)
(Carte L. Titre de séjour d'une durée illimitée pour les ressortissants de pays tiers, à qui l'on octroie un permis de séjour en vertu des règles UE/EEE)

Permis de séjour (titre figurant sur la carte)

- Kort C. Tidsbegrænset opholdstilladelse til udlændinge, der er fritaget for arbejdstilladelse
(Carte C. Permis de séjour temporaire pour les étrangers qui ne sont pas tenus d'avoir un permis de travail)
- Kort D. Tidsubegrænset opholdstilladelse til udlændinge, der er fritaget for arbejdstilladelse
(Carte D. Permis de séjour d'une durée illimitée pour les étrangers qui ne sont pas tenus d'avoir un permis de travail)
- Kort E. Tidsbegrænset opholdstilladelse til udlændinge, der ikke har ret til arbejde
(Carte E. Permis de séjour temporaire pour les étrangers qui n'ont pas droit au travail)
- Kort F. Tidsbegrænset opholdstilladelse til flygtninge - er fritaget for arbejdstilladelse
(Carte F. Permis de séjour temporaire pour les réfugiés - non tenus d'avoir un permis de travail)
- Kort G. Tidsbegrænset opholdstilladelse til EF/EØS — statsborgere, som har andet opholdsgrundlag end efter EF-reglerne — er fritaget for arbejdstilladelse
(Carte G. Permis de séjour temporaire pour les ressortissants UE/EEE, qui disposent d'une base de séjour autre que celle découlant des règles de l'UE — non tenus d'avoir un permis de travail)
- Kort H. Tidsubegrænset opholdstilladelse til EF/EØS — statsborgere, som har andet opholdsgrundlag end efter EF-reglerne — er fritaget for arbejdstilladelse
(Carte H. Permis de séjour d'une durée illimitée pour les ressortissants UE/EEE, qui disposent d'une base de séjour autre que celle découlant des règles de l'UE — non tenus d'avoir un permis de travail)
- Kort J. Tidsbegrænset opholds- og arbejdstilladelse til udlændinge
(Carte J. Permis de séjour et de travail temporaire pour les étrangers)

Depuis le 14 septembre 1998, le Danemark délivre de nouvelles cartes de séjour qui ont le format d'une carte de crédit.

Il existe encore des cartes de séjour B, D et H valides en circulation qui ont été délivrées dans un autre format. Ces cartes sont faites de papier plastifié, ont un format d'environ 9 cm x 13 cm et sont frappées des armoiries du Danemark en trame blanche. Pour la carte B, la couleur de base est le beige, pour la carte D le rose clair et pour la carte H le mauve clair.

Vignettes à apposer dans le passeport, avec les mentions suivantes:

- Sticker B. Tidsbegrænset opholdstilladelse til udlændinge, der ikke har ret til arbejde
(Vignette B. Permis de séjour temporaire pour les étrangers qui n'ont pas droit au travail)

- Sticker C. Tidsbegrænset opholds- og arbejdstilladelse
(Vignette C. Permis de séjour et de travail temporaire)

- Sticker D. Medfølgende slægtninge (opholdstilladelse til børn, der er optaget i forældres pas)
(Vignette D. Membres de famille accompagnants (permis de séjour pour les enfants qui figurent dans le passeport de leurs parents))

- Sticker H. Tidsbegrænset opholdstilladelse til udlændinge, der er fritaget for arbejdstilladelse
(Vignette H. Permis de séjour temporaire pour les étrangers qui ne sont pas tenus d'avoir un permis de travail)

Vignettes délivrées par le ministère des affaires étrangères:

- Sticker E — Diplomatsk visering
(Vignette E. – visa diplomatique) – délivrée aux diplomates et aux membres de leur famille qui figurent sur les listes diplomatiques ainsi qu'au personnel de rang équivalent des organisations internationales au Danemark. Valable pour le séjour et pour des entrées multiples tant que la personne concernée figure sur les listes diplomatiques à Copenhague

- Sticker F — Opholdstilladelse
(Vignette F. – permis de séjour) – délivrée au personnel technique ou administratif détaché et aux membres de leur famille ainsi qu'aux domestiques des diplomates qui sont détachés par le ministère des affaires étrangères de l'État de provenance avec un passeport de service. Est également délivrée au personnel de rang équivalent des organisations internationales au Danemark. Valable pour le séjour et pour des entrées multiples pendant la durée de la mission.

- Sticker S (i kombination med sticker E eller F)
(Vignette S (assortie à une vignette E ou F)).
Permis de séjour pour les parents proches accompagnants, lorsque ces derniers figurent dans le passeport.

Il convient de signaler que les cartes d'identité destinées aux diplomates étrangers, au personnel technique ou administratif, aux domestiques, etc., délivrées par le ministère des affaires étrangères, ne donnent pas le droit d'entrer sur le territoire sans visa, étant donné que ces cartes d'identité ne sont pas la preuve d'un permis de séjour au Danemark.

Autres documents:

- Liste des personnes participant à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne
- Permis de réadmission sous forme de vignette-visa portant la mention nationale D
- Les permis de séjour valables pour les îles Féroé ou le Groenland contiennent, dans la zone des observations de la carte de séjour ou de la vignette, une observation indiquant "Tilladelsen gælder kun i Grønland" (permis de séjour valable uniquement au Groenland) ou " Tilladelsen gælder kun i på Færøerne" (permis de séjour valable uniquement dans les îles Féroé). Ces permis de séjour ne donnent pas le droit d'entrer sur le territoire du Danemark ou d'autres États membres Schengen sans visa (si un visa est requis), sauf si, exceptionnellement, le permis de séjour est également valable pour le Danemark.

ALLEMAGNE

I. Généralités

- Aufenthaltserlaubnis
(titre de séjour)

- Niederlassungserlaubnis
(titre d'établissement)

- Aufenthaltserlaubnis — EU für Familienangehörige von Staatsangehörigen eines Mitgliedstaates der Europäischen Union oder eines EWR-Staates, die nicht Staatsangehörige eines Mitgliedstaates der EU oder des EWR sind
(titre de séjour délivré aux membres de la famille de ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État de l'EEE, qui ne sont pas des ressortissants d'un État membre de l'UE ou de l'EEE)

- Aufenthaltserlaubnis für Staatsangehörige der Schweizerischen Eidgenossenschaft und ihre Familienangehörigen, die nicht Staatsangehörige der Schweizerischen Eidgenossenschaft sind
(titre de séjour pour les ressortissants de la Confédération suisse et les membres de leur famille qui ne sont pas des ressortissants de la Confédération suisse)

- Aufenthaltskarte für Familienangehörige eines Unionsbürgers oder eines Staatsangehörigen eines EWR-Staates
(carte de séjour d'un membre de la famille d'un citoyen de l'UE ou d'un ressortissant d'un État membre de l'EEE)

- Conformément à l'article 15 de la loi allemande sur la libre circulation générale des citoyens de l'UE, un "Aufenthaltserlaubnis-EU für Familienangehörige von Staatsangehörigen eines Mitgliedstaates der Europäischen Union oder eines EWR Staates, die nicht Staatsangehörige eines Mitgliedstaates der EU oder des EWR sind (titre de séjour délivré aux membres de la famille de ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État de l'EEE, qui ne sont pas des ressortissants d'un État membre de l'UE ou de l'EEE)" délivré avant le 28 août 2007 conserve sa validité en tant que carte de séjour.

- En outre, les titres ci-après délivrés avant le 1^{er} janvier 2005 autorisent l'entrée sans visa:
 - Aufenthaltserlaubnis für Angehörige eines Mitgliedstaates der EWG
(titre de séjour pour les ressortissants communautaires)
 - Aufenthaltsberechtigung für die Bundesrepublik Deutschland
(titre de séjour sans restriction pour la République fédérale d'Allemagne)
 - Aufenthaltsbewilligung für die Bundesrepublik Deutschland
(titre de séjour à finalité spécifique pour la République fédérale d'Allemagne)
 - Aufenthaltsbefugnis für die Bundesrepublik Deutschland
(titre de séjour exceptionnel pour la République fédérale d'Allemagne)

Ces titres de séjour ne donnent droit à l'entrée sans visa que dans la mesure où ils sont inscrits dans un passeport ou sont délivrés en relation avec un passeport en tant qu'autorisation tenant lieu de visa. Ils ne donnent pas droit à l'entrée sans visa s'ils sont délivrés en lieu et place d'un document d'identité national.

Le document relatif à une mesure d'expulsion ajournée "Aussetzung der Abschiebung (Duldung)" ainsi que l'autorisation provisoire de séjour pour demandeurs d'asile "Aufenthaltsgestattung für Asylbewerber" ne donnent pas non plus droit à l'entrée sans visa.

- Fiktionsbescheinigung (certificat de fiction légale de maintien d'un droit au séjour) lorsque la troisième case de la page 3 "der Aufenthaltstitel als fortbestehend (§ 81 Absatz 4 AufenthG)" ("titre de séjour comme maintenu" (article 81, paragraphe 4, de la loi relative aux conditions de séjour)) est cochée. Ce document ne donne droit à l'entrée que s'il est accompagné d'un titre de séjour ou visa périmé.

En aucun cas les première et deuxième cases à cocher ne donnent droit à l'entrée sans visa.

- Erlaubnis zum Daueraufenthalt-EG
(titre de séjour permanent - UE)

II. Cartes destinées aux membres des missions diplomatiques

Les différents privilèges accordés sont indiqués par le texte figurant au verso des cartes.

- Cartes délivrées aux diplomates et aux membres de leur famille:

Cartes portant au verso la lettre "D":

* cartes diplomatiques pour les diplomates étrangers:

- Diplomatenausweis (Carte diplomatique) (de 1999 au 31 juillet 2003)
- Protokollausweis für Diplomaten (Carte protocolaire pour les diplomates) (depuis le 1^{er} août 2003)

* Cartes diplomatiques pour les membres de la famille qui exercent une activité privée à caractère lucratif

- Diplomatenausweis "A" (carte diplomatique "A") (de 1999 au 31 juillet 2003)
- Protokollausweis für Diplomaten "A" (carte protocolaire pour les diplomates "A") (depuis le 1^{er} août 2003)

* Cartes diplomatiques pour les diplomates ayant la nationalité allemande ou ayant leur résidence permanente en Allemagne:

- Diplomatenausweis Art. 38 WÜD (cartes diplomatiques au sens de l'article 38 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques) (de 1999 au 31 juillet 2003)
- Protokollausweis für Diplomaten Art. 38 I WÜD (cartes protocolaires pour diplomates au sens de l'article 38, paragraphe 1, de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques) (depuis le 1^{er} août 2003)

- Cartes délivrées au personnel administratif et technique et aux membres de la famille de ces derniers:

Cartes portant au verso la mention "VB":

- * Carte protocolaire pour le personnel administratif et technique étranger:
 - Protokollausweis für Verwaltungspersonal
(carte protocolaire pour le personnel administratif) (depuis 1999)
- * Carte protocolaire pour les membres de la famille du personnel administratif et technique qui exercent une activité privée à caractère lucratif:
 - Protokollausweis für Verwaltungspersonal "A"
(carte protocolaire pour le personnel administratif "A") (depuis le 1^{er} août 2003)
- * carte protocolaire pour les membres du personnel administratif et technique ayant la nationalité allemande ou ayant leur résidence permanente en Allemagne:
 - Protokollausweis für Mitglieder VB Art. 38 2 WÜD
(carte protocolaire pour les membres du personnel administratif des ambassades au sens de l'article 38, paragraphe 2, de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques) (depuis le 1^{er} août 2003)

- Cartes délivrées au personnel de service et aux membres de la famille de ce dernier:

Cartes portant au verso la mention "DP":

Protokollausweis für dienstliches Hauspersonal
(carte protocolaire délivrée au personnel de service) (depuis 1999)

- Cartes délivrées au personnel engagé sur place et aux membres de la famille de ce dernier:

Cartes portant au verso la mention "OK":

Protokollausweis für Ortskräfte (carte protocolaire pour le personnel engagé sur place)
(depuis 1999)

- Cartes délivrées au personnel domestique privé:

Cartes portant au verso la mention "PP":

Protokollausweis für privates Hauspersonal

(carte protocolaire pour le personnel domestique privé) (depuis 1999)

III. Cartes destinées aux membres des représentations consulaires de carrière

Les différents privilèges accordés sont indiqués par le texte figurant au verso des cartes.

- Cartes délivrées aux fonctionnaires consulaires:

Cartes portant au verso la mention "K":

* carte pour les fonctionnaires consulaires étrangers:

- Ausweis für Konsularbeamte

(carte pour fonctionnaire consulaire) (de 1999 au 31 juillet 2003)

- Protokollausweis für Konsularbeamte

(carte protocolaire pour fonctionnaire consulaire) (depuis le 1^{er} août 2003)

* carte pour les membres de la famille des fonctionnaires consulaires qui exercent une activité privée à caractère lucratif:

- Ausweis für Konsularbeamte "A"

(carte pour fonctionnaire consulaire "A") (de 1999 au 31 juillet 2003)

- * carte pour les fonctionnaires consulaires ayant la nationalité allemande ou leur résidence permanente en Allemagne:
 - Ausweis für Konsularbeamte "Art. 71 WÜK"
(carte pour les fonctionnaires consulaires au sens de l'article 71 de la Convention de Vienne sur les relations consulaires) (de 1999 au 31 juillet 2003)
 - Protokollausweis für Konsularbeamte "Art. 71 I WÜK"
(carte protocolaire pour les fonctionnaires consulaires au sens de l'article 71, paragraphe 1, de la Convention de Vienne sur les relations consulaires) (depuis le 1^{er} août 2003)

- Cartes délivrées au personnel administratif et technique consulaire de carrière:

Cartes portant au verso la mention "VK":

- * carte protocolaire pour le personnel administratif et technique étranger:
 - Protokollausweis für Verwaltungspersonal
(carte protocolaire pour le personnel administratif) (depuis 1999)
- * carte protocolaire pour les membres de la famille du personnel administratif et technique qui exercent une activité privée à caractère lucratif:
 - Protokollausweis für Verwaltungspersonal "A"
(carte protocolaire pour le personnel administratif "A") (de 1999 au 31 juillet 2003)
- * carte protocolaire pour les membres du personnel administratif et technique ayant la nationalité allemande ou leur résidence permanente en Allemagne:
 - Ausweis für Verwaltungspersonal "Art. 71 WÜK"
(carte pour le personnel administratif au sens de l'article 71 de la Convention de Vienne sur les relations consulaires) (de 1999 au 31 juillet 2003)
 - Protokollausweis für Mitglieder VK Art. 71 II WÜK
(carte protocolaire pour les membres du personnel administratif des consulats au sens de l'article 71, paragraphe 2, de la Convention de Vienne sur les relations consulaires (depuis le 1^{er} août 2003)

- Cartes délivrées au personnel de service consulaire de carrière:

Cartes portant au verso la mention "DH":

Protokollausweis für dienstliches Hauspersonal

(carte protocolaire délivrée au personnel de service) (depuis 1999)

- Cartes délivrées aux membres de la famille des fonctionnaires consulaires et du personnel administratif, technique et de service:

Cartes portant au verso la mention "KF":

Protokollausweis f. Familienangehörige (Konsulat)

(carte protocolaire pour membres de la famille (consulat))

Ce nouveau type de carte est délivré depuis le 1^{er} août 2003. Jusqu'à cette date, les membres de la famille des fonctionnaires consulaires et du personnel administratif, technique et de service recevaient une carte de la même catégorie que le personnel consulaire lui-même, dans la mesure où l'un des titres de séjour "A" visés plus haut ne leur était pas délivré au titre de leur propre activité professionnelle.

- Cartes délivrées au personnel consulaire de carrière engagé sur place:

Cartes portant au verso la mention "OK":

Protokollausweis für Ortskräfte (carte protocolaire pour le personnel engagé sur place)

(depuis 1999)

- Cartes délivrées au personnel domestique privé du personnel consulaire de carrière:

Cartes portant au verso la mention "PP":

Protokollausweis für privates Hauspersonal

(carte protocolaire pour le personnel domestique privé) (depuis 1999)

IV. Cartes spéciales

- Cartes délivrées aux agents d'organisations internationales et aux membres de leur famille:

Cartes portant au verso la mention "IO":

Sonderausweis "IO" (carte spéciale "IO") (depuis 1999)

Observation: Les dirigeants des organisations internationales et les membres de leur famille reçoivent une carte portant la mention "D"; le personnel domestique privé des agents des organisations internationales reçoit une carte portant la mention "PP".

- Cartes délivrées aux membres du ménage au sens de l'article 27, paragraphe 1, point 5, du Aufenthaltverordnung (règlement sur les conditions de séjour):

Carte portant au verso la mention "S":

Sonderausweis "S" (carte spéciale "S") (depuis le 1^{er} janvier 2005)

V. Liste des personnes participant à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne

ESTONIE

Documents conférant un droit de séjour:

1. carte d'identité
2. vignette de permis de séjour (apposée sur le document de voyage délivré par l'Estonie ou un autre pays tiers).

1. La carte d'identité délivrée aux ressortissants de pays tiers peut comporter les mentions suivantes:

- tähtajaline elamisluba kehtivusega kuni pp.kk.aa
(titre de séjour temporaire valable jusqu'au jj.mm.aa)
- pikaajaline elanik - EÜ
(résident de longue durée - CE)
- EL kodaniku pereliige (tähtajaline elamisõigus kuni pp.kk.aa)
(membre de la famille d'un citoyen CE (droit de séjour temporaire jusqu'au jj.mm.aa)
- alaline elamisluba
(titre de séjour permanent - délivré jusqu'au 31 mai 2006)

2. La vignette de permis de séjour peut comporter les mentions suivantes:

- tähtajaline elamisluba
(titre de séjour temporaire)
- pikaajaline elanik - EÜ
(titre de séjour de résident de longue durée - CE)
- alaline elamisluba
(titre de séjour permanent - délivré jusqu'au 31 mai 2006)

La carte d'identité n'est pas valable comme document de voyage pour le franchissement d'une frontière nationale. Pour les voyages, la carte d'identité doit être présentée avec un passeport en cours de validité.

Les titres de séjour peuvent être:

- temporaires (validité maximale de cinq ans), ou
- permanents.

Toutes les mentions, sauf celles concernant le titre de séjour permanent, sont en langue anglaise.

3. Cartes diplomatiques et cartes de service délivrées par le ministère des affaires étrangères:

- Diplomaadikaart
(Carte d'identité diplomatique: catégorie A — Chefs de mission et membres de leur famille; couleur bleue)
- Diplomaadikaart
(Carte d'identité diplomatique: catégorie B — Diplomates et membres de leur famille; couleur bleue)
- Teenistuskaart
(Carte de service: catégorie C — Membres du personnel administratif et membres de leur famille; couleur rouge)
- Teenistuskaart
(Carte de service: catégorie D — Membres du personnel de service et membres de leur famille; couleur verte)

- Teenistuskaart
(Carte de service: catégorie E — Domestiques privés; couleur verte)

- Teenistuskaart
(Carte de service: catégorie F — Employés locaux; couleur verte)

- Teenistuskaart
(Carte de service: catégorie HC — Agents consulaires honoraires; couleur grise)

GRÈCE

1. Άδεια παραμονής αλλοδαπού (ενιαίου τύπου)

(Autorisation de séjour pour étrangers (modèle uniforme))

[D'une durée de validité de six mois minimum pouvant aller jusqu'à une durée indéterminée, elle est délivrée à tous les étrangers en séjour régulier en Grèce.]

L'autorisation de séjour susvisée est apposée sur les documents de voyage reconnus par la Grèce. Dans le cas où le ressortissant d'un État tiers n'est pas muni d'un document de voyage reconnu par la Grèce, les services grecs compétents apposent le modèle uniforme d'autorisation de séjour sur un formulaire spécial. Ce formulaire spécial est délivré par les autorités grecques sur la base de l'article 7 du règlement (CE) n° 333/2002, compte tenu des exigences de sécurité prévues dans ledit règlement; il comporte trois bandes colorées verticales de couleur orange-vert-orange et sa dénomination est "Φύλλο επί του οποίου τίθεται άδεια διαμονής" [Feuillet pour l'apposition d'une autorisation de séjour].

2. Άδεια παραμονής αλλοδαπού (χρώμα μπεζ-κίτρινο)¹

(Autorisation de séjour pour étrangers (de couleur beige-jaune))

[Est délivrée à tous les étrangers en séjour régulier dans notre pays. Sa durée de validité est d'un (1) an minimum et peut aller jusqu'à une durée indéterminée.]

3. Άδεια παραμονής αλλοδαπού (χρώμα λευκό)²

(Autorisation de séjour pour étrangers (de couleur blanche))

[Est délivrée aux étrangers qui sont mariés à des ressortissants grecs. Sa durée de validité est de cinq ans.]

¹ A cessé d'être délivrée à compter du 1^{er} juillet 2003.

² Est valable jusqu'à expiration. N'est plus délivrée depuis le 2 juin 2001.

4. Άδεια παραμονής αλλοδαπού (βιβλιάριο χρώματος λευκού)¹
(Autorisation de séjour pour étrangers (livret de couleur blanche))
[Est délivrée aux réfugiés reconnus au titre de la Convention de Genève de 1951.]
5. Δελτίο ταυτότητας αλλοδαπού (χρώμα πράσινο)²
(Carte d'identité pour étrangers (de couleur verte))
[Est exclusivement délivrée aux étrangers d'origine grecque. Sa durée de validité peut être de deux ans ou de cinq ans.]
6. Ειδικό δελτίο ταυτότητας ομογενούς (χρώμα μπεζ)³
(Carte d'identité spéciale pour personnes d'origine grecque (de couleur beige))
[Est délivrée aux ressortissants albanais d'origine grecque. Sa durée de validité est de trois ans. Cette carte d'identité est également délivrée aux conjoints indépendamment de leur origine et aux enfants, dans la mesure où le lien de parenté est attesté par un document officiel.]
7. Ειδικό δελτίο ταυτότητας ομογενούς (χρώμα ροζ)⁴
(Carte d'identité spéciale pour personnes d'origine grecque (de couleur rose))
[Est délivrée aux ressortissants de l'ex-URSS d'origine grecque. Elle est valable pour une durée indéterminée.]

¹ Le format de ce type d'autorisation de séjour est appelé à être remplacé par le "document séparé" prévu par le règlement (CE) n° 1030/2002 du Conseil. Dès que ce changement sera intervenu, les États membres en seront informés.

² Idem

³ Idem

⁴ Idem

8. Ειδικές Ταυτότητες της Διεύθυνσης Εθιμοτυπίας του Υπουργείου Εξωτερικών
(Cartes d'identité spéciales délivrées par la direction du protocole du ministère des affaires étrangères)
- A. Type "D" (personnel diplomatique) (de couleur rouge)
Est délivrée au chef et aux membres de chaque mission diplomatique ainsi qu'aux membres de leurs familles (conjointes et enfants jusqu'à dix-huit ans) titulaires de passeports diplomatiques.
- B. Type "A" (personnel administratif et technique) (de couleur orange)
Est délivrée aux membres du personnel des missions diplomatiques ainsi qu'aux membres de leurs familles (conjointes et enfants jusqu'à dix-huit ans) titulaires de passeports de service.
- C. Type "S" (personnel de service) (de couleur verte)
Est délivrée aux membres du personnel de service des missions diplomatiques ainsi qu'aux membres de leurs familles (conjointes et enfants jusqu'à dix-huit ans).
- D. Type "CC" (agent consulaire) (de couleur bleue)
Est délivrée aux membres du personnel des représentations consulaires de carrière ainsi qu'aux membres de leurs familles (conjointes et enfants jusqu'à dix-huit ans).
- E. Type "CE" (employé consulaire) (de couleur bleu ciel)
Est délivrée aux membres du personnel administratif des représentations consulaires de carrière ainsi qu'aux membres de leurs familles (conjointes et enfants jusqu'à dix-huit ans).
- F. Type "CH" (agent consulaire honoraire) (de couleur grise)
Est délivrée aux consuls honoraires.

G. Type "IO" (organisation internationale) (de couleur mauve foncé)

Est délivrée aux membres du personnel de l'organisation internationale ainsi qu'aux membres de leurs familles (conjoint et enfants jusqu'à dix-huit ans) bénéficiant du statut diplomatique.

H. Type "IO" (organisation internationale) (de couleur mauve clair)

Est délivrée aux membres du personnel administratif de l'organisation internationale ainsi qu'aux membres de leurs familles (conjoint et enfants jusqu'à dix-huit ans).

Il est à noter que, pour les ressortissants des États membres de l'UE et pour les catégories A à E ci-dessus, le drapeau de l'Union européenne a été imprimé au verso des nouvelles cartes d'identité.

9. Liste des personnes participant à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne.

ESPAGNE

- Autorización de Regreso
(Autorisation de retour)

- Modelo uniforme de permiso de residencia conforme al Reglamento CE 1030/02 del Consejo de 13 de Junio de 2002
(Modèle uniforme de titre de séjour conformément au règlement (CE) n° 1030/2002 du Conseil du 13 juin 2002)

- Tarjeta de extranjeros "régimen comunitario"
(Carte d'étranger "régime communautaire")

- Tarjeta de extranjeros "estudiante"
(Carte d'étranger "étudiant")

- Lista de personas que participan en un viaje escolar dentro de la Unión Europea
(Liste des personnes participant à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne)

Les titulaires des cartes d'accréditation suivantes délivrées par le ministère des affaires étrangères et de la coopération peuvent entrer sans visa:

- Carte d'identité d'ambassadeur (de couleur rouge) portant au recto la mention "Documento de Identidad Diplomático" (Document d'identité diplomatique) et sur le côté gauche la mention "Embajador/Ambassador" (Ambassadeur), délivrée aux Ambassadeurs accrédités;

- Carte d'identité diplomatique (de couleur rouge) portant au recto la mention "Documento de Identidad Diplomático" (Document d'identité diplomatique), délivrée au personnel diplomatique accrédité d'une Mission diplomatique. La mention F est apposée sur la carte délivrée au conjoint et aux enfants;

- Carte d'identité consulaire (de couleur vert foncé) portant au recto la mention "Documento de Identidad Consular" (Document d'identité consulaire), délivrée aux fonctionnaires consulaires de carrière accrédités en Espagne. La mention F est apposée sur la carte délivrée au conjoint et aux enfants
- Carte d'employé consulaire (de couleur vert clair) portant au recto la mention "Tarjeta de Identidad Consular" (Carte d'identité consulaire), délivrée aux fonctionnaires administratifs consulaires accrédités en Espagne. La mention F est apposée sur la carte délivrée au conjoint et aux enfants
- Carte d'identité des membres du personnel administratif et technique d'une Mission diplomatique accréditée (de couleur jaune) portant au recto la mention "Documento de Identidad Diplomático" (Document d'identité diplomatique), délivrée aux fonctionnaires administratifs d'une Mission diplomatique accréditée. La mention F est apposée sur la carte délivrée au conjoint et aux enfants
- Carte d'identité du personnel diplomatique et des membres du personnel administratif et technique des organismes internationaux et bureaux de l'Union européenne (de couleur bleue) portant au recto la mention "Documento de Identidad Diplomático" (Document d'identité diplomatique), délivrée au personnel diplomatique ainsi qu'au personnel administratif et technique accrédité auprès d'organismes internationaux ou de bureaux de l'Union européenne. La mention F est apposée sur la carte délivrée au conjoint et aux enfants
- Carte d'identité du personnel de service des missions diplomatiques, bureaux consulaires, organismes internationaux et bureaux de l'Union européenne et du personnel employé au service privé des fonctionnaires diplomatiques ou consulaires accrédités (de couleur grise) portant au recto la mention "Documento de Identidad Diplomático" (Document d'identité diplomatique), délivrée au personnel employé au service domestique des missions diplomatiques, bureaux consulaires, organismes internationaux et bureaux de l'Union européenne et au personnel employé au service privé des fonctionnaires diplomatiques ou consulaires accrédités. La mention F est apposée sur la carte délivrée au conjoint et aux enfants
- Carte d'identité des parents ainsi que des enfants âgés de 18 à 23 ans des membres du personnel accrédité (de couleur beige) portant au recto la mention "Tarjeta de Identidad" (Carte d'identité), délivrée aux parents des membres du personnel accrédité et à leurs enfants âgés de 18 à 23 ans.

FRANCE

1. Les étrangers majeurs doivent être munis des documents suivants:
 - Carte de séjour temporaire comportant une mention particulière qui varie selon le motif du séjour autorisé
 - Carte de séjour portant la mention "compétences et talents"
 - Carte de séjour portant la mention "retraité"
 - Carte de résident
 - Carte de résident portant la mention "résident de longue durée-CE"
 - Carte de résident délivrée aux ressortissants andorrans
 - Certificat de résidence d'Algérien portant une mention particulière qui varie selon le motif du séjour autorisé
 - Carte de résidence d'Algérien portant la mention "retraité"

- Carte de séjour délivrée aux citoyens de l'Union européenne, aux ressortissants des États parties à l'Espace économique européen et aux ressortissants suisses ainsi qu'aux membres de leur famille
(les membres de la famille peuvent être ressortissants de pays tiers)
- Autorisation provisoire de séjour portant la mention "Volontariat associatif"
- Autorisation provisoire de séjour portant la mention "Étudiant en recherche d'emploi"
- Autorisation provisoire de séjour portant la mention "Parent accompagnant"
- Autorisation provisoire de séjour portant la mention "Bénéficiaire de la protection temporaire"

Jusqu'au 31 décembre 2006, les titres de séjour d'une validité inférieure ou égale à 1 an peuvent se présenter sous forme de vignette adhésive collée dans le passeport.

Sinon, quelle que soit leur durée de validité, depuis le 13 mai 2002, les titres de séjour se présentent sous la forme d'une carte plastifiée selon le modèle uniforme européen.

La production des titres de séjour plastifiés se présentant selon le modèle français a été arrêtée le 12 mai 2002 mais ces titres sont toujours en circulation, jusqu'au 12 mai 2012 au plus tard.

- Cartes officielles valant titre de séjour, délivrées par le ministère des affaires étrangères
- a) Titres de séjours spéciaux
 - Titre de séjour spécial portant la mention "CMD/A" délivré aux chefs de mission diplomatique
 - Titre de séjour spécial portant la mention "CMD/M" délivré aux chefs de mission d'organisation internationale
 - Titre de séjour spécial portant la mention "CMD/D" délivré aux chefs d'une délégation permanente auprès d'une organisation internationale
 - Titre de séjour spécial portant la mention "CD/A" délivré aux agents du corps diplomatique
 - Titre de séjour spécial portant la mention "CD/M" délivré aux hauts fonctionnaires d'une organisation internationale
 - Titre de séjour spécial portant la mention "CD/D" délivré aux assimilés diplomatiques membres d'une délégation permanente auprès d'une organisation internationale

- Titre de séjour spécial portant la mention "CC/C" délivré aux fonctionnaires consulaires
- Titre de séjour spécial portant la mention "AT/A" délivré au personnel administratif ou technique d'une ambassade
- Titre de séjour spécial portant la mention "AT/C" délivré au personnel administratif ou technique d'un consulat
- Titre de séjour spécial portant la mention "AT/M" délivré au personnel administratif ou technique d'une organisation internationale
- Titre de séjour spécial portant la mention "AT/D" délivré au personnel administratif ou technique d'une délégation auprès d'une organisation internationale
- Titre de séjour spécial portant la mention "SE/A" délivré au personnel de service d'une ambassade
- Titre de séjour spécial portant la mention "SE/C" délivré au personnel de service d'un consulat

- Titre de séjour spécial portant la mention "SE/M" délivré au personnel de service d'une organisation internationale
- Titre de séjour spécial portant la mention "SE/D" délivré au personnel de service d'une délégation auprès d'une organisation internationale
- Titre de séjour spécial portant la mention "PP/A" délivré au personnel privé d'un diplomate
- Titre de séjour spécial portant la mention "PP/C" délivré au personnel privé d'un fonctionnaire consulaire
- Titre de séjour spécial portant la mention "PP/M" délivré au personnel privé d'un membre d'une organisation internationale
- Titre de séjour spécial portant la mention "PP/D" délivré au personnel privé d'un membre d'une délégation permanente auprès d'une organisation internationale
- Titre de séjour spécial portant la mention "EM/A" délivré aux enseignants ou militaires à statut spécial attachés à une ambassade

- Titre de séjour spécial portant la mention "EM/C" délivré aux enseignants ou militaires à statut spécial attachés à un consulat
 - Titre de séjour spécial portant la mention "EF/M" délivré aux fonctionnaires internationaux domiciliés à l'étranger
- b) Permis monégasques
- Carte de séjour de résident temporaire de Monaco
 - Carte de séjour de résident ordinaire de Monaco
 - Carte de séjour de résident privilégié de Monaco
 - Carte de séjour de conjoint de ressortissant monégasque
2. Les étrangers mineurs doivent être munis des documents suivants:
- Document de circulation pour étrangers mineurs
 - Titre d'identité républicain

- Visa de retour (sans condition de nationalité et sans présentation du titre de séjour, auquel ne sont pas soumis les enfants mineurs)
 - Passeport diplomatique/de service/ordinaire des enfants mineurs des titulaires d'une carte spéciale du ministère des affaires étrangères revêtu d'un visa de circulation
3. Liste des personnes participant à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne

NB 1:

Il convient de noter que le récépissé de première demande de titre de séjour n'est pas valable. En revanche, le récépissé de demande de renouvellement du titre de séjour ou de modification du titre est considéré comme valable dans la mesure où il accompagne l'ancien titre.

NB 2:

L'"attestation de fonction", délivrée par le protocole du ministère des affaires étrangères, ne tient pas lieu de titre de séjour. Leurs titulaires doivent détenir en plus un des titres de séjour de droit commun.

ITALIE

- Carta di soggiorno (validità illimitata)
(Carte de séjour) (durée de validité illimitée)

- Permesso di soggiorno con esclusione delle sotto elencate tipologie:
(Permis de séjour à l'exclusion des catégories énoncées ci-dessous:)
 1. Permesso di soggiorno provvisorio per richiesta asilo politico ai sensi della Convenzione di Dublino
(Permis de séjour provisoire pour des demandeurs d'asile politique au sens de la Convention de Dublin)

 2. Permesso di soggiorno per cure mediche
(Permis de séjour à des fins médicales)

 3. Permesso di soggiorno per motivi di giustizia
(Permis de séjour à des fins juridiques)

- Carta d'identità M.A.E.
(Carte d'identité émise par le ministère des affaires étrangères)

- * Mod. 1 (blu) Corpo diplomatico accreditato e consorti titolari di passaporto diplomatico
(Modèle 1 (couleur bleue) Membres accrédités du corps diplomatique et leur conjoint, titulaires d'un passeport diplomatique)

- * Mod. 2 (verde) Corpo consolare titolare di passaporto diplomatico
(Modèle 2 (couleur verte) Membres du corps consulaire titulaires d'un passeport diplomatique)

- * Mod. 3 (arancione) Funzionari II[^] FAO titolari di passaporto diplomatico, di servizio o ordinario
(Modèle 3 (couleur orange) Fonctionnaires FAO de catégorie II[^], titulaires d'un passeport diplomatique, de service ou ordinaire)

- * Mod. 4 (arancione) Impiegati tecnico-amministrativi presso Rappresentanze diplomatiche titolari di passaporto di servizio
(Modèle 4 (couleur orange) Personnel technique et administratif des représentations diplomatiques, titulaire d'un passeport de service)
- * Mod. 5 (arancione) Impiegati consolari titolari di passaporto di servizio
(Modèle 5 (couleur orange) Personnel consulaire titulaire d'un passeport de service)
- * Mod. 7 (grigio) Personale di servizio presso Rappresentanze diplomatiche titolare di passaporto di servizio
(Modèle 7 (couleur grise) Personnel de service des représentations diplomatiques titulaire d'un passeport de service)
- * Mod. 8 (grigio) Personale di servizio presso Rappresentanze Consolari titolare di passaporto di servizio
(Modèle 8 (couleur grise) Personnel de service des représentations consulaires titulaire d'un passeport de service)
- * Mod. 11 (beige) Funzionari delle Organizzazioni internazionali, Consoli Onorari, impiegati locali, personale di servizio assunto all'estero e venuto al seguito, familiari Corpo Diplomatico e Organizzazioni Internazionali titolari di passaporto ordinario
(Modèle 11 (couleur beige) Fonctionnaires des organisations internationales, consuls honoraires, employés locaux, personnel de service recruté à l'étranger et ayant suivi son employeur, familles des membres du corps diplomatique et des organisations internationales, titulaires d'un passeport ordinaire)

NB: Les modèles 6 (couleur orange) et 9 (couleur verte) prévus, respectivement, pour le personnel des organisations internationales qui ne jouit d'aucune immunité et pour les consuls honoraires étrangers ne sont plus délivrés et ont été remplacés par le modèle 11. Ces documents restent toutefois valables jusqu'à la date d'expiration qui y est mentionnée.

- Liste des personnes participant à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne

LETTONIE

- Pastāvīgās uzturēšanās atļauja
(Titre de séjour permanent - sous la forme d'une vignette, couleur verte)

- Uzturēšanās atļauja
(Titre de séjour - sous la forme d'une vignette, délivré depuis le 1^{er} mai 2004 conformément au règlement (CE) n° 1030/2002)

- Nepilsoņa pase
(Passeport d'étranger, couleur violette)

- Savienības pilsoņa ģimenes locekļa uzturēšanās atļauja
(Titre de séjour temporaire pour un membre de la famille d'un citoyen de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse ressortissant d'un pays tiers; formulaire en format A5 avec éléments de sécurité incorporés)

- Savienības pilsoņa ģimenes locekļa pastāvīgās uzturēšanās atļauja
(Permis de séjour permanent pour un membre de la famille d'un citoyen de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse ressortissant d'un pays tiers; formulaire en format A5 avec éléments de sécurité incorporés)

- Ceļotāju saraksts izglītības iestādes ekskursijām Eiropas Savienībā
(Liste des participants à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne)

- Cartes d'identité délivrées par le ministère des affaires étrangères:

· carte d'identité de catégorie A - pour les agents diplomatiques (de couleur rouge)

Les cartes d'identité de catégorie A sont délivrées aux agents diplomatiques (par exemple, ambassadeur, premier secrétaire d'ambassade, attaché) et aux membres de leur famille. Le texte qui figure au dos de ces cartes: "Šīs apliecības uzrādītājs bauda visas privilēģijas un imunitātes, kas paredzētas 1961.gada 18.aprīļa Vīnes konvencijā "Par diplomātiskajām attiecībām"" indique que leur titulaire bénéficie de tous les privilèges et immunités prévus par la convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

· carte d'identité de catégorie B - pour le personnel administratif et technique (de couleur jaune)

Les cartes d'identité de catégorie B sont délivrées au personnel administratif et technique de la mission. Le texte qui figure au dos de ces cartes: "Šīs apliecības uzrādītājs bauda daļējas privilēģijas un imunitātes, kas paredzētas administratīvajiem un tehniskajiem darbiniekiem saskaņā ar 1961.gada 18.aprīļa Vīnes konvencijas "Par diplomātiskajām attiecībām" 37.panta 2.punktu." indique que leur titulaire bénéficie des privilèges et immunités partiels accordés au personnel administratif et technique visé à l'article 37, paragraphe 2, de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

· carte d'identité de catégorie C - pour le personnel d'organisations internationales (de couleur blanche)

Les cartes d'identité de catégorie C sont délivrées au personnel d'organisations internationales et aux membres de leur famille. Le texte qui figure au dos de ces cartes: "Šīs apliecības uzrādītājs bauda privilēģijas un imunitātes, kas paredzētas līgumā starp Latvijas Republiku un attiecīgo starptautisko organizāciju" indique que leur titulaire bénéficie des privilèges et immunités prévus dans l'accord conclu entre la République de Lettonie et l'organisation internationale concernée.

· carte d'identité de catégorie D – pour les agents consulaires de carrière (de couleur bleue)

Les cartes d'identité de catégorie D sont délivrées aux agents consulaires de carrière de la mission consulaire. Le texte qui figure au dos de ces cartes: "Šīs apliecības uzrādītājs bauda visas privilēģijas un imunitātes, kas paredzētas 1963.gada 24.aprīļa Vīnes konvencijā "Par konsulārajām attiecībām" indique que leur titulaire bénéficie de tous les privilèges et immunités prévus par la convention de Vienne sur les relations consulaires.

· Cartes d'identité de catégorie F (de couleur verte) – il en existe deux sortes:

1. Les cartes d'identité de catégorie F sont délivrées au personnel de service de la mission. Le texte qui figure au dos de ces cartes: "Šīs apliecības uzrādītājs bauda daļējas privilēģijas un imunitātes, kas paredzētas vēstniecību apkalpojošam personālam saskaņā ar 1961.gada 18.aprīļa Vīnes konvencijas "Par diplomātiskajām attiecībām" 37.panta 3.punktu" indique que leur titulaire bénéficie des privilèges et immunités partiels accordés au personnel de service visé à l'article 37, paragraphe 3, de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques;

2. Les cartes d'identité de catégorie F sont délivrées aux domestiques privés du personnel de la mission. Le texte qui figure au dos de ces cartes: "Šīs apliecības uzrādītājs bauda daļējas privilēģijas un imunitātes, kas paredzētas vēstniecību apkalpojošam personālam saskaņā ar 1961.gada 18.aprīļa Vīnes konvencijas "Par diplomātiskajām attiecībām" 37.panta 4.punktu" indique que leur titulaire bénéficie des privilèges et immunités partiels accordés au personnel de service visé à l'article 37, paragraphe 4, de la convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

LITUANIE

1. Leidimas laikinai gyventi Lietuvos Respublikoje
(Permis de séjour temporaire de la République de Lituanie – carte)
2. Leidimas nuolat gyventi Lietuvos Respublikoje (galioja iki 15.11.2009)
(Permis de séjour permanent de la République de Lituanie – carte (valable jusqu'au 15 novembre 2009))
3. Europos Sąjungos valstybės narės piliečio šeimos nario leidimas gyventi Lietuvos Respublikoje
(Permis de séjour de la République de Lituanie délivré aux membres de la famille de ressortissants d'États membres de l'UE - carte)
4. Lietuvos Respublikos ilgalaikio gyventojų leidimas gyventi Europos Bendrijoje
(Permis de séjour dans la Communauté européenne délivré à des personnes ayant un titre de séjour de longue durée en Lituanie - carte)
5. Asmens grįžimo pažymėjimas
(Certificat de retour, délivré uniquement aux fins de retour en République de Lituanie de la personne concernée - couleur jaune-vert clair)
6. "A" kategorijos akreditacijos pažymėjimas (gelsvos/žalsvos/rausvos spalvos su raudona šonine juoste) suteikiamas diplomatiniais agentams, konsuliniais pareigūnams ir tarptautinių organizacijų atstovybių nariams, kurie pagal tarptautinę teisę naudojami diplomatinėmis privilegijomis ir imunitetais
(Attestation d'accréditation de catégorie "A" (couleur jaunâtre/verdâtre/rose avec bande latérale rouge) délivrée aux agents diplomatiques, aux fonctionnaires consulaires et aux membres des bureaux de représentation d'organisations internationales, qui bénéficient de privilèges et d'immunités diplomatiques en vertu du droit international)

7. "B" kategorijos akreditacijos pažymėjimas (gelsvos/žalsvos/rausvos spalvos su žalia šonine juostele) suteikiamas administracinio techninio personalo nariams ir konsuliniam darbuotojams
(Attestation d'accréditation de catégorie "B" (couleur jaunâtre/verdâtre/rose avec bande latérale verte) délivrée aux membres du personnel administratif et technique et aux employés consulaires)
8. "C" kategorijos akreditacijos pažymėjimas (gelsvos/žalsvos/rausvos spalvos su geltona šonine juostele) suteikiamas aptarnaujančiojo personalo nariams ir privatiems namų darbininkams
(Attestation d'accréditation de catégorie "C" (couleur jaunâtre/verdâtre/rose avec bande latérale jaune) délivrée au personnel de service des missions diplomatiques et aux domestiques privés des diplomates)
9. "E" kategorijos akreditacijos pažymėjimas (gelsvos/žalsvos/rausvos spalvos su pilka šonine juostele) suteikiamas tarptautinių organizacijų atstovybių nariams, kurie pagal tarptautinę teisę naudojami ribotais imunitetais ir privilegijomis
(Attestation d'accréditation de catégorie "E" (couleur jaunâtre/verdâtre/rose avec bande latérale grise) délivrée aux membres des bureaux de représentation d'organisations internationales, qui bénéficient de privilèges et d'immunités limités en vertu du droit international)

LUXEMBOURG

- Titre de séjour (sous forme d'étiquette adhésive) délivré en conformité avec le règlement (CE) n° 1030/2002 du Conseil du 13 juin 2002 établissant un modèle de titre de séjour pour les ressortissants de pays tiers
- Carte d'identité d'étranger
N.B.: uniquement jusqu'à l'expiration des cartes déjà délivrées
- Carte diplomatique délivrée par le ministère des affaires étrangères
- Titre de légitimation délivré par le ministère des affaires étrangères au personnel administratif et technique des ambassades
- Titre de légitimation délivré au personnel des institutions et organisations internationales établies au Luxembourg, visé par le ministère des affaires étrangères
- Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union ou d'un ressortissant d'un des autres États ayant adhéré à l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse - série M

- Carte de séjour permanent de membre de la famille d'un citoyen de l'Union ou d'un ressortissant d'un des autres États ayant adhéré à l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse - série M

- Carte de séjour de membre de la famille d'un ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse – série G
N.B.: uniquement jusqu'à l'expiration des cartes déjà délivrées.

- Liste des élèves participant à un voyage scolaire dans l'Union européenne

HONGRIE

Titres de séjour

- Bevándoroltak és letelepedettek részére kiadott tartózkodási engedély, matrica nemzeti útlevélben elhelyezve
(Titre de séjour pour les titulaires d'un permis d'immigration ou d'établissement, vignette dans le passeport national; délivré conformément au règlement (CE) n° 1030/2002 du Conseil du 13 juin 2002)

Date de délivrance: à partir du 1^{er} juillet 2007.

Dans la rubrique MEGJEGYZÉSEK (Remarques) pour les types de titres de séjour suivants:

- a) "bevándorlási engedély" – pour un permis d'immigration;
 - b) "letelepedési engedély" – pour un permis d'établissement;
 - c) "ideiglenes letelepedési engedély" – pour un titre de séjour temporaire;
 - d) "nemzeti letelepedési engedély" – pour un permis d'établissement national;
 - e) "huzamos tartózkodási engedéllyel rendelkező- EK" – pour un permis d'établissement communautaire
-
- Tartózkodási engedély
(Titre de séjour - carte accompagnée d'un passeport national; délivré conformément au règlement (CE) n° 1030/2002 du Conseil du 13 juin 2002)

 - Tartózkodási engedély
(Titre de séjour - vignette apposée dans un passeport national; délivré conformément au règlement (CE) n° 1030/2002 du Conseil du 13 juin 2002)

 - Letelepedési engedély
(Titre de séjour permanent, accompagné d'un passeport national qui indique la délivrance de l'autorisation de séjour permanent)
Type: carte plastifiée
Date de délivrance: entre 2002 et 2004
Validité: jusqu'à 5 ans à compter de la date de délivrance, mais jusqu'en 2009 au plus tard

- Tartózkodási engedély az Európai Gazdasági Térség Állampolgárai (EGT) és családtagjai számára
(Titre de séjour pour les citoyens de l'Espace économique européen (EEE) et les membres de leur famille)
Type: carte plastifiée, document papier double face au format ID-2 (105 x 75 mm) plastifié
Délivrance: à partir de 2004
Validité: jusqu'à 5 ans, mais jusqu'au 29 juin 2012 au plus tard

- Állandó tartózkodási kártya
(Carte de séjour permanente, accompagnée d'un passeport national)
Dates de mise en circulation: 1^{er} juillet 2007, conformément à la loi I de 2007 sur l'entrée des personnes bénéficiant du droit de libre circulation et de séjour
En cas de délivrance à des citoyens de l'EEE et aux membres de leur famille bénéficiant du droit de séjour permanent, cette carte est valable si elle est accompagnée d'une carte d'identité nationale ou d'un passeport national.
En ce qui concerne les ressortissants de pays tiers, elle n'est valable qu'accompagnée d'un passeport national

- Tartózkodási kártya EGT állampolgár családtagja részére
(Carte de séjour les membres de la famille de ressortissants de l'EEE)
Dates de mise en circulation: 1^{er} juillet 2007, conformément à la loi I de 2007 sur l'entrée des personnes bénéficiant du droit de libre circulation et de séjour. Validité: 5 ans maximum. Se présente sous la forme d'un document papier double face au format ID-2, plastifié.
Dans la rubrique "*EGYÉB MEGJEGYZÉSEK*" (Autres remarques): "*tartózkodási kártya EGT állampolgár családtagja részére*" (carte de séjour pour les membres de la famille de ressortissants de l'EEE)

- Tartózkodási kártya magyar állampolgár harmadik ország állampolgárságával rendelkező családtagja részére
(Carte de séjour d'un ressortissant d'un pays tiers membre de la famille d'un citoyen hongrois)
Type: vignette apposée dans un passeport national
Date de délivrance: à partir du 1^{er} juillet 2007, toujours délivrée
Validité: 5 ans à compter de la date de délivrance
Vignette "*Tartózkodási engedély*" ("Titre de séjour")
Dans la rubrique "*AZ ENGEDÉLY TÍPUSA*" (Type de permis): "*Tartózkodási kártya*" (carte de séjour)
Dans la rubrique "*MEGJEGYZÉSEK*" (Remarques): "*tartózkodási kártya magyar állampolgár családtagja részére*" (carte de séjour d'un ressortissant d'un pays tiers membre de la famille d'un citoyen hongrois)

- Humanitárius tartózkodási engedély
(Titre de séjour humanitaire)
Type: Carte accompagnée d'un passeport national; délivré conformément au règlement (CE) n° 1030/2002 du Conseil du 13 juin 2002

Remarque:

Le titre de séjour humanitaire délivré aux demandeurs d'asile (conformément à l'article 29, paragraphe 1, point c), de la loi II de 2007) ou aux personnes signalées aux fins de non-admission (conformément à l'article 25 de la convention d'application de l'accord de Schengen) n'autorise son titulaire qu'à séjourner en Hongrie, et non à se déplacer à l'intérieur de l'UE ou à en franchir les frontières extérieures.

Autres documents

- A menedékes személyazonosságát és tartózkodási jogát igazoló dokumentum
(Document certifiant l'identité et le droit de séjour des bénéficiaires de la protection temporaire, accompagné d'un passeport national; délivré conformément au règlement (CE) n° 1030/2002 du Conseil du 13 juin 2002)

- Menekült, illetve oltalmazott személyek részére kiadott magyar személyazonosító igazolvány menekültek esetén a konvenció útján, oltalmazottak esetén a magyar hatóságok által kiállított útján együtt
(Carte d'identité pour les réfugiés et les personnes bénéficiant de la protection subsidiaire)
Dans le cas des réfugiés, elle est valable accompagnée d'un document de voyage délivré conformément à la convention de Genève de 1951.
Dans le cas des personnes bénéficiant de la protection subsidiaire, elle est valable accompagnée du document de voyage délivré aux personnes bénéficiant de la protection subsidiaire

- Diáklista
(Liste des personnes participant à un voyage scolaire à l'intérieur de l'UE)

- Igazolvány diplomáciai képviselők és családtagjaik részére
(Carte spéciale délivrée aux diplomates et aux membres de leur famille (carte d'identité diplomatique), avec un visa D délivré par le ministère des affaires étrangères, le cas échéant)

- Igazolvány konzuli képviselet tagjai és családtagjaik részére
(Carte spéciale délivrée aux membres des représentations consulaires et aux membres de leur famille (carte d'identité consulaire), avec un visa D délivré par le ministère des affaires étrangères, le cas échéant)

- Igazolvány képviselet igazgatási és műszaki személyzete és családtagjaik részére
(Carte spéciale délivrée au personnel administratif et technique des missions diplomatiques et aux membres de leur famille, avec un visa D délivré par le ministère des affaires étrangères, le cas échéant)

- Igazolvány képviselet kiszolgáló személyzete, háztartási alkalmazottak és családtagjaik részére
(Carte spéciale délivrée au personnel de service des missions diplomatiques, aux domestiques privés et aux membres de leur famille, avec un visa D délivré par le ministère des affaires étrangères, le cas échéant)

PAYS-BAS

1. Documents pour étrangers du type:

- * I. (Regulier bepaalde tijd)
(Régulier - durée déterminée)
- * II. (Regulier onbepaalde tijd)
(Régulier - durée indéterminée)
- * III (Asiel bepaalde tijd)
(Asile - durée déterminée)
- * IV. (Asiel onbepaalde tijd)
(Asile - durée indéterminée)
- * EU/EER (Gemeenschapsonderdanen)
(Ressortissants de la Communauté)

2. Geprivilegieerdendocument

(Document pour personnes privilégiées)

Ce document est délivré à un groupe de personnes privilégiées, qui comprend les membres du personnel du corps diplomatique, du corps consulaire et de certaines organisations internationales, ainsi que les membres de leur famille.

3. Visum voor terugkeer

(Visa de retour)

4. (Liste des personnes participant à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne)

AUTRICHE

- Depuis le 1^{er} janvier 2006, les titres de séjour sont délivrés sous la forme d'une carte, conformément au règlement (CE) n° 1030/2002 établissant un modèle uniforme de titre de séjour pour les ressortissants de pays tiers (JO L 157 du 15.6.2002, p.1). Ces cartes servent également de documents d'identité.

Sont délivrés les titres de séjour suivants:

- * "Niederlassungsbewilligung"
(autorisation d'établissement);
- * Aufenthaltstitel "Familienangehöriger"
(titre de séjour "membre de la famille");
- * Aufenthaltstitel "Daueraufenthalt – EG"
(titre de séjour "séjour permanent CE")
- * Aufenthaltstitel "Daueraufenthalt – Familienangehöriger"
(titre de séjour - séjour permanent - membre de la famille);
- * "Aufenthaltsbewilligung";
(autorisation de séjour).

Il y a lieu de compléter la dénomination des titres de séjour "Niederlassungsbewilligung" (autorisation d'établissement) et "Aufenthaltsbewilligung" (autorisation de séjour) par l'indication des fins pour lesquelles ils ont été délivrés.

Une "Niederlassungsbewilligung" (autorisation d'établissement) ne peut être délivrée qu'aux fins suivantes:

- * "Schlüsselkraft"
(personne appelée à exercer une fonction clé);
- * "ausgenommen Erwerbstätigkeit"
(sauf activités professionnelles);
- * "unbeschränkt"
(droit de séjour illimité);
- * "beschränkt"
(droit de séjour à durée limitée);
- * "Angehöriger"
(membre de la famille);

Une "Aufenthaltsbewilligung" (autorisation de séjour) peut être délivrée aux fins suivantes:

- * "Rotationsarbeitskraft"
(personne travaillant pour un employeur international et appelée à changer régulièrement de lieu de travail);
- * "Betriebsentsandter"
(détaché);
- * "Selbständiger"
(indépendant);
- * "Künstler"
(artiste);
- * "Sonderfälle unselbständiger Erwerbstätigkeit"
(types particuliers d'activité salariée);
- * "Schüler"
(scolaire);
- * "Studierender"
(étudiant);
- * "Sozialdienstleistender"
(travailleur social);
- * "Forscher"
(chercheur);
- * "Familiengemeinschaft"
(communauté familiale);
- * "Humanitäre Gründe"
(raisons humanitaires).

- Pour attester d'un droit communautaire de séjour et d'installation, il est délivré sur demande aux ressortissants de l'EEE installés en Autriche une "Lichtbildausweis für EWR- Bürger" (carte d'identité avec photo pour les citoyens de l'EEE).
- Pour attester d'un droit communautaire de séjour et d'installation, il est délivré aux membres de la famille de citoyens de l'EEE bénéficiant de la libre circulation qui sont ressortissants d'États tiers une "Daueraufenthaltskarte" (carte de séjour permanent).
- Les attestations de demande de prorogation du titre de séjour, qui certifient que la demande de prorogation a été introduite dans les délais, sont délivrées sous la forme de vignettes.

- Aufenthaltstitel in Form der Vignette entsprechend der Gemeinsamen Maßnahme der Europäischen Union vom 16. Dezember 1996 zur einheitlichen Gestaltung der Aufenthaltstitel
(Titre de séjour sous forme de la vignette prévue par l'action commune de l'Union européenne du 16 décembre 1996 relative à un modèle uniforme de permis de séjour)

(Depuis le 1^{er} janvier 1998, les titres de séjour sont exclusivement délivrés ou prolongés sous cette forme. Les mentions indiquées à la rubrique "Catégorie de permis" sont actuellement les suivantes: Niederlassungsbewilligung (Autorisation d'établissement); Aufenthaltserlaubnis (Autorisation de séjour) "Befr. Aufenthaltsrecht (Droit de séjour pour une durée limitée).
- Vor dem 1. Januar 1998 erteilte Aufenthaltstitel im Rahmen der - auch "unbefristet" eingetragenen - Gültigkeitsdauer:
Titres de séjour délivrés avant le 1^{er} janvier 1998 restant valables pour la période mentionnée, certains ayant été délivrés pour une durée indéterminée:

"Wiedereinreise — Sichtvermerk" oder "Einreise — Sichtvermerk"; wurden bis 31.12.1992 von Inlandsbehörden, aber auch von Vertretungsbehörden in Form eines Stempels ausgestellt;
(Visa de retour ou visa d'entrée délivrés jusqu'au 31 décembre 1992 par les autorités nationales ainsi que par les Représentations à l'étranger sous la forme d'un cachet)
"Gewöhnlicher Sichtvermerk"; wurde vom 1.1.1993 bis 31.12.1997 in Form einer Vignette — ab 1.9.1996 entsprechend der VO[EG] 1683/95 — ausgestellt;
(Visa ordinaire délivré du 1^{er} janvier 1993 au 31 décembre 1997 sous la forme d'une vignette, et depuis le 1^{er} septembre 1996 conformément au règlement (CE) n° 1683/95)
"Aufenthaltsbewilligung"; wurde vom 1.1.1993 bis 31.12.1997 in Form einer speziellen Vignette ausgestellt.
(Autorisation de séjour délivrée du 1^{er} janvier 1993 au 31 décembre 1997 sous la forme d'une vignette spéciale)
- Konventionsreisepaß ausgestellt ab 1.1.1993
(Titre de voyage, délivré après le 1^{er} janvier 1993)

- Lichtbildausweis für Träger von Privilegien und Immunitäten in den Farben rot, gelb und blau, ausgestellt vom Bundesministerium für auswärtige Angelegenheiten.
(Carte d'identité avec photo (rouge, jaune et bleu) pour les titulaires de privilèges et d'immunités, délivrée par le ministère fédéral des affaires étrangères)
- Lichtbildausweis im Kartenformat für Träger von Privilegien und Immunitäten in den Farben rot, gelb, blau, grün, braun, grau und orange, ausgestellt vom Bundesministerium für auswärtige Angelegenheiten
(Carte d'identité avec photo (au format carte - rouge, jaune, bleu, vert, brun, gris et orange) pour les titulaires de privilèges et d'immunités, délivrée par le ministère fédéral des affaires étrangères)
- Liste des personnes participant à des voyages scolaires à l'intérieur de l'Union européenne

Ne sont pas considérés comme des titres de séjour et n'autorisent par conséquent pas l'entrée en Autriche sans visa:

- Durchsetzungsaufschub und Abschiebungsaufschub nach Aufenthaltsverbot oder Ausweisung
(Document relatif au report de l'éloignement décidé après qu'une mesure d'interdiction de séjour ou d'expulsion a été ordonnée)
- Bewilligung zur Wiedereinreise trotz bestehenden Aufenthaltsverbotes, in Form eines Visums erteilt, jedoch als eine solche Bewilligung gekennzeichnet
(Autorisation d'entrer à nouveau sur le territoire autrichien malgré l'existence d'une interdiction de séjour, accordée sous la forme d'un visa mentionnant qu'il s'agit de cette autorisation)
- Vorläufige Aufenthaltsberechtigung gemäß § 19 Asylgesetz 1997, bzw. § 7 AsylG 1991
(Autorisation de séjour provisoire au sens de l'article 19 de la Loi en matière d'asile de 1997 ou de l'article 7 de la Loi en matière d'asile de 1991)

- Befristete Aufenthaltsberechtigung gemäß § 15 Asylgesetz 1997, bzw. § 8 AsylG 1991, als Duldung des Aufenthaltes trotz abgelehntem Asylantrag
(Autorisation de séjour d'une durée déterminée au sens de l'article 15 de la Loi en matière d'asile de 1997 ou de l'article 8 de la Loi en matière d'asile de 1991, qui permet le séjour malgré le fait que la demande d'asile a été rejetée)

- Aufenthaltsberechtigungskarte gemäß § 51 Asylgesetz 2005
(Cartes d'autorisation de séjour au sens de l'article 51 de la Loi en matière d'asile de 2005)

- Verfahrenskarte gemäß § 50 Asylgesetz 2005
(Cartes de procédure au sens de l'article 50 de la Loi en matière d'asile de 2005)

- Karte für subsidiär Schutzberechtigte gemäß § 52 Asylgesetz 2005
(Cartes délivrées aux personnes bénéficiant du statut conféré par la protection subsidiaire au sens de l'article 52 de la Loi en matière d'asile de 2005)

POLOGNE

1. Karta pobytu (carte de séjour, série "KP", délivrée depuis le 1^{er} juillet 2001)

Carte de séjour destinée aux étrangers ayant obtenu:

- une autorisation de séjour temporaire,
- une autorisation de séjour permanente,
- le statut de réfugié,
- une tolérance de séjour.

Il s'agit d'une carte d'identité qui, lorsqu'elle est accompagnée d'un document de voyage, autorise le titulaire à entrer sans visa sur le territoire polonais.

2. Karta stałego pobytu (carte de séjour permanente, série "XS", délivrée avant le 30 juin 2001)

Carte de séjour permanente destinée aux étrangers ayant obtenu une autorisation de séjour permanente. Il s'agit d'une carte d'identité qui, lorsqu'elle est accompagnée d'un document de voyage, autorise le titulaire à entrer sans visa sur le territoire polonais. Sa durée de validité est de 10 ans. La dernière carte de cette série est valable jusqu'au 29 juin 2011.

3. Cartes spéciales d'accréditation délivrées par le ministère des affaires étrangères:

- Legitymacja dyplomatyczna (carte diplomatique)
Délivrée aux ambassadeurs et aux agents diplomatiques des missions accrédités
- Legitymacja konsularna (zielona) (carte consulaire — verte)
Délivrée aux chefs des postes consulaires et aux membres des services consulaires
- Legitymacja konsularna (żółta) (carte consulaire — jaune)
Délivrée aux consuls honoraires
- Legitymacja służbowa (carte de service)
Délivrée aux agents administratifs et techniques et au personnel de service des missions
- Zaświadczenie (certificat)
Délivré aux catégories d'étrangers autres que celles susmentionnées, qui sont autorisées à bénéficier de l'immunité diplomatique ou consulaire en vertu d'actes, d'accords ou des usages internationaux.

PORTUGAL

- Cartão de Identidade (emitido pelo Ministério dos Negócios Estrangeiros) (Carte d'identité émise par le ministère des affaires étrangères)
Corpo Consular, Chefe de Missão
(Corps consulaire, Chef de mission)

- Cartão de Identidade (emitido pelo Ministério dos Negócios Estrangeiros) (Carte d'identité émise par le ministère des affaires étrangères)
Corpo Consular, Funcionário de Missão
(Corps consulaire, Fonctionnaire de mission)

- Cartão de Identidade (emitido pelo Ministério dos Negócios Estrangeiros)
(Carte d'identité émise par le ministère des affaires étrangères)
Pessoal Auxiliar de Missão Estrangeira
(Personnel auxiliaire d'une mission étrangère)

- Cartão de Identidade (emitido pelo Ministério dos Negócios Estrangeiros)
(Carte d'identité émise par le ministère des affaires étrangères)
Funcionário Administrativo de Missão Estrangeira
(Fonctionnaire administratif d'une mission étrangère)

- Cartão de Identidade (emitido pelo Ministério dos Negócios Estrangeiros)
(Carte d'identité émise par le ministère des affaires étrangères)
Corpo Diplomático, Chefe de Missão
(Corps diplomatique, Chef de mission)

- Cartão de Identidade (emitido pelo Ministério dos Negócios Estrangeiros)
(Carte d'identité émise par le ministère des affaires étrangères)
Corpo Diplomático, Funcionário de Missão
(Corps diplomatique, Fonctionnaire de mission)

- Título de Residência
(Titre de séjour)

- Autorização de Residência Temporária
(Permis de séjour temporaire)

- Autorização de Residência Permanente
(Permis de séjour permanent)

- Autorização de Residência Vitalícia
(Permis de séjour à vie)

- Cartão de Identidade de Refugiado
(Carte d'identité de réfugié)

- Autorização de Residência por razões humanitárias
(Permis de séjour pour raisons humanitaires)

- Cartão de Residência de nacional de um Estado-membro da Comunidade Europeia
(Carte de séjour d'un ressortissant d'un État membre de la Communauté européenne)

- Cartão de Residência Temporária
(Carte de séjour temporaire)

- Cartão de Residência
(Carte de séjour)

- Autorização de Permanência
(Permis de séjour)

SLOVÉNIE

- Dovoljenje za prebivanje (nalepka 74 x 105 mm)
Vrsta dovoljenja za prebivanje se označi na nalepki in se izda kot
 - a. dovoljenje za stalno prebivanje
 - b. dovoljenje za začasno prebivanje

(Permis de séjour (sous forme de vignette de 74x105 mm)

Le type de permis de séjour figure sur la vignette:

- a. permis de séjour permanent
 - b. permis de séjour temporaire)
-
- Dovoljenje za stalno prebivanje (kartonček velikosti 12,5 x 8,8 cm)
Dovoljenje za stalno prebivanje v obliki kartončka se izda tujcu, katerega istovetnost ni sporna, nima in si ne more priskrbeti potne listine svoje matične države. Navedeno dovoljenje tujcu dovoljuje prebivanje v Republiki Sloveniji, ne dovoljuje pa mu prehajanja državne meje

(Permis de séjour permanent (carte de 12,5 x 8,8 mm)

Un permis de séjour permanent sous forme de carte est délivré aux étrangers dont l'identité est incontestable et qui ne possèdent pas de passeport ou qui ne sont pas en mesure de présenter un passeport de leur pays d'origine. Grâce à ce permis, les étrangers sont autorisés à séjourner en République de Slovénie, mais non à franchir la frontière nationale)

- Dovoljenje za prebivanje za družinskega člana državljana EGP
(kartična izvedba 91 x 60 mm)
Vrsta dovoljenja za prebivanje se označi na izkaznici in se izda kot:
 - a. dovoljenje za stalno prebivanje
 - b. dovoljenje za začasno prebivanje

(Carte de séjour d'un membre de la famille d'un citoyen de l'EEE

(carte de 91 x 60 mm)

Le type de permis de séjour figure sur la carte:

- a. permis de séjour permanent
- b. permis de séjour temporaire)

- Dovoljenje za prebivanje za družinskega člana slovenskega državljana
(kartična izvedba 91 x 60 mm)

(Carte de séjour d'un membre de la famille d'un citoyen slovène
(carte de 91 x 60 mm))

Vrsta dovoljenja za prebivanje se označi na izkaznici in se izda kot:

- a. dovoljenje za stalno prebivanje
- b. dovoljenje za začasno prebivanje

(Le type de permis de séjour figure sur la carte:

- a. permis de séjour permanent
- b. permis de séjour temporaire)

- Seznam potnikov za šolska potovanja znotraj Evropske unije
(Liste des personnes participant à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne)

Titres de séjour spéciaux délivrés par le ministère des affaires étrangères:

- Diplomatska izkaznica (kartična izvedba 54 x 85 mm)
(Carte d'identité diplomatique (carte de 54 x 85 mm))
- Službena izkaznica (kartična izvedba 54 x 85 mm)
(Carte d'identité officielle (carte de 54 x 85 mm))
- Konzularna izkaznica (kartična izvedba 54 x 85 mm)
(Carte d'identité consulaire (carte de 54 x 85 mm))
- Konzularna izkaznica za častne konzularne funkcionarje (kartična izvedba 54 x 85 mm)
(Carte d'identité consulaire pour consuls honoraires (carte de 54 x 85 mm))

SLOVAQUIE

1. Povolenie na prechodný pobyt vo forme nálepky alebo identifikačnej karty
(Permis de séjour temporaire sous forme de vignette ou de carte d'identité)
2. Povolenie na trvalý pobyt vo forme identifikačnej karty
(Permis de séjour permanent sous forme de carte d'identité)
3. Cestovný doklad pre utečenca (Dohovor OSN z 28. júla 1951)
(Document de voyage destiné aux réfugiés (convention des Nations unies du 28 juillet 1951))
4. Cestovný doklad pre osoby bez štátnej príslušnosti (Dohovor OSN z 28. septembra 1954)
(Document de voyage destiné aux apatrides (convention des Nations unies du 28 septembre 1954))
5. Cudzinecký pas v ktorom sa nachádza povolenie na pobyt vo forme nálepky vydananej osobe, ktorej bola poskytnutá doplnková ochrana na území Slovenskej republiky
(Passeport d'étranger sur lequel un permis de séjour sous forme de vignette est apposé, délivré au bénéficiaire d'une protection subsidiaire sur le territoire de la République slovaque)
6. Zoznam osôb zúčastňujúcich sa na školských výletoch v rámci Európskej únie
(Liste des personnes participant à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne)
7. Identifikačný preukaz diplomatického zástupcu
(Carte d'identité diplomatique)
8. Identifikačný preukaz administratívneho a technického personálu (vydávaný pre administratívny a technický personál veľvyslanectva alebo konzulátu)
(Carte d'identité délivrée au personnel administratif et technique d'une ambassade ou d'un consulat)

9. Identifikacný preukaz služobného a súkromného personálu (vydávaný pre služobný personál velvyslanectva alebo konzulátu alebo pre súkromný personál diplomatického alebo administratívneho a tehcnického alebo služobného personálu velvyslanectva alebo konzulátu)
(Carte d'identité délivrée au personnel de service d'une ambassade ou d'un consulat et aux domestiques privés de l'ambassade ou du personnel consulaire)

10. Identifikacný preukaz pracovníkov medzinárodných organizácií
(Carte d'identité destinée au personnel des organisations internationales)

FINLANDE

- Pysyvä oleskelulupa
(Permis de séjour permanent) sous forme de vignette

- Oleskelulupa tai oleskelulupa ja työluupa
(Permis de séjour temporaire ou permis de séjour et de travail temporaire) sous forme de vignette montrant clairement la date d'expiration et comportant une des mentions suivantes:
A.1, A.2, A.3, A.4, A.5
E.A.1, E.A.2, E.A.4, E.A.5, ou

B.1, B.2, B.3, B.4
E.B.1, E.B.2, E.B.3, E.B.4, ou

D.1 et D.2

- Oleskelulupa uppehållstillstånd
(Permis de séjour) sous forme de carte délivrée aux ressortissants des États membres de l'UE et de l'EEE ainsi qu'aux membres de leur famille

- Henkilökortti A, B, C et D
(Carte d'identité)
délivrée par le ministère des affaires étrangères au personnel diplomatique, administratif et technique y compris les membres de leur famille

- Oleskelulupa diplomaattileimaus tai olekelulupa virkaleimaus
(Permis de séjour) sous forme de vignette délivrée par le ministère des affaires étrangères, comportant la mention diplomatique (diplomaattileimaus) ou de service (virkaleimaus).

- Liste des personnes participant à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne

SUÈDE

- Permis de séjour permanent sous la forme d'une vignette adhésive portant la mention "Sverige Permanent uppehållstillstånd. Utan tidsbegränsning" (*Suède - Permis de séjour permanent. Sans limitation de durée*) apposée dans le passeport.
- Permis de séjour temporaire sous la forme d'une vignette adhésive portant la mention "Sverige Uppehållstillstånd" (*Suède – Permis de séjour*) apposée dans le passeport.
- Permis de séjour sous la forme d'une carte délivrée aux ressortissants de l'UE/de l'EEE ainsi qu'aux membres de leur famille suivant les catégories suivantes:
 - travailleur
 - autre
 - parent non ressortissant d'un pays de l'EEE
- Permis de séjour sous la forme d'une vignette adhésive délivrée par les Services du gouvernement suédois (ministère des affaires étrangères (*regeringskansliet (UD)*), aux diplomates étrangers, aux membres du personnel technique, administratif et de service ainsi qu'aux domestiques privés qui dépendent de représentations diplomatiques et consulaires de carrière en Suède, ainsi qu'aux membres de leurs familles.

ISLANDE

- Tímabundið atvinnu- og dvalarleyfi
(Permis de travail et de séjour provisoire)

- Dvalarleyfi með rétti til atvinnuþátttöku
(Permis de séjour donnant le droit de travailler)

- Óbundið dvalarleyfi
(Permis de séjour permanent)

- Leyfi til vistráðningar
(Permis de travail dans le cadre d'un placement au pair)

- Atvinnu- og dvalarleyfi násmanns
(Permis de travail et de séjour pour étudiant)

- Óbundið atvinnu- og dvalarleyfi
(Permis de travail et de séjour permanent)

- Permis de séjour spéciaux délivrés par le ministère des affaires étrangères:
 - * Diplómatískt Persónuskilríki
(Carte d'identité diplomatique)

 - * Persónuskilríki
(Carte d'identité)

- Takmarkað dvalarleyfi fyrir varnarliðsmann, sbr. lög nr. 110/1951 og lög nr. 82/2000
(Permis de séjour temporaire pour les membres civils ou militaires des forces armées des États-Unis et pour les personnes à leur charge, prévu par la loi n° 110/1951 et la loi n° 82/2000)

- Takmarkað dvalarleyfi
(Permis de séjour temporaire)

NORVÈGE

- Oppholdstillatelse
(Permis de séjour)

- Arbeidstillatelse
(Permis de travail)

- Bosettingstillatelse
(Permis d'établissement/Permis de travail et de séjour permanent)

Les permis de séjour délivrés avant le 25 mars 2000 sont signalés par la présence de cachets (et non de vignettes adhésives) dans les documents de voyage des titulaires. Pour les ressortissants étrangers soumis à l'obligation de visa, ces cachets sont complétés par une vignette-visa norvégienne pour la période de validité du permis de séjour. Les permis de séjour délivrés après la mise en œuvre de Schengen, le 25 mars 2001, seront munis d'une vignette adhésive. Si le document de voyage d'un ressortissant étranger est muni d'un ancien cachet, celui-ci reste valable jusqu'au moment où les autorités norvégiennes devront remplacer les cachets par la nouvelle vignette à apposer dans le permis de séjour.

Les permis précités ne sont pas considérés comme des documents de voyage. Dans les cas où le ressortissant étranger a besoin d'un document de voyage, un des deux documents ci-après peut être utilisé en complément du permis de travail, de séjour ou d'établissement:

- un document de voyage pour réfugié ("Reisebevis") (couleur verte);
- un passeport d'immigrant ("Utlendingspass") (couleur bleue).

Le titulaire d'un de ces documents de voyage est assuré d'être autorisé à entrer de nouveau sur le territoire norvégien pendant la durée de validité du document.

- Carte EEE
délivrée aux ressortissants des États membres de l'EEE ainsi qu'aux membres de leur famille
ressortissants d'un État tiers. Ces cartes sont toujours plastifiées.

- Identitetskort for diplomater
(Carte d'identité pour diplomates - couleur rouge)

- Identitetskort for hjelpepersonale ved diplomatisk stasjon
(Carte d'identité délivrée au personnel auxiliaire - couleur brune)

- Identitetskort for administrativt og teknisk personale ved diplomatisk stasjon
(Carte d'identité délivrée au personnel administratif et technique - couleur bleue)

- Identitetskort for utsendte konsuler
(Carte d'identité pour consuls - couleur verte)

- Residence/Visa sticker
(Visa de séjour – sous la forme d'une vignette) délivré à des titulaires de passeports
diplomatiques, de service et officiels soumis à l'obligation de visa ainsi qu'au personnel des
missions étrangères, titulaire d'un passeport national

SUISSE

- Visa national de la catégorie D avec la mention "Vaut comme titre de séjour"

- Livret pour étrangers L
Ausländerausweis L
Libretto per stranieri L
(autorisation de séjour de courte durée; titre de séjour L de couleur violette)

- Livret pour étrangers B
Ausländerausweis B
Libretto per stranieri B
(titre de séjour temporaire de type B; délivré en trois ou quatre langues; de couleur grise)

- Livret pour étrangers C
Ausländerausweis C
Libretto per stranieri C
(titre de séjour permanent de type C, de couleur verte)

- Livret pour étrangers Ci
Ausländerausweis Ci
Libretto per stranieri Ci
(titre de séjour de type Ci pour les conjoints et enfants – jusqu'à 25 ans – des fonctionnaires des organisations internationales et des membres des représentations étrangères en Suisse qui exercent une activité lucrative sur le marché suisse du travail; de couleur rouge)

- Cartes de légitimation (titres de séjour) du Département fédéral des affaires étrangères
Legitimationskarten (Aufenthaltsbewilligung) vom Eidgenössischen Departement für
auswärtige Angelegenheiten
Carte di legittimazione (titoli di soggiorno) del Dipartimento federale degli affari esteri

- Carte de légitimation "B" (à bande rose): Chefs de mission diplomatique, permanente ou
spéciale, membres de la haute direction des organisations internationales et membres de
famille qui jouissent du même statut
Legitimationskarte "B" (mit rosafarbigem Streifen): Missionschefs der diplomatischen,
ständigen oder Spezialmissionen, leitende Beamte internationaler Organisationen und
Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
Carta di legittimazione "B" (a banda rosa): capimissione di missioni diplomatiche permanenti
o speciali, funzionari superiori di organizzazioni internazionali e loro familiari che
beneficiano dello stesso statuto

- Carte de légitimation "C" (à bande rose): membres du personnel diplomatique des missions
diplomatiques, permanentes ou spéciales, hauts fonctionnaires des organisations
internationales et membres de famille qui jouissent du même statut
Legitimationskarte "C" (mit rosafarbigem Streifen): Mitglieder des diplomatischen Personals
der diplomatischen, ständigen oder Spezialmissionen, Beamte internationaler Organisationen
und Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
Carta di legittimazione "C" (a banda rosa): membri del personale diplomatico di missioni
diplomatiche permanenti o speciali, funzionari di organizzazioni internazionali e familiari che
beneficiano dello stesso statuto

- Carte de légitimation "D" (à bande bleue): membres du personnel administratif et technique des missions diplomatiques, permanentes ou spéciales et membres de famille qui jouissent du même statut
 Legitimationskarte "D" (mit blauem Streifen): Mitglieder des Verwaltungs- und technischen Personals der diplomatischen, ständigen oder Spezialmissionen und Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
 Carta di legittimazione "D" (a banda blu): membri del personale amministrativo e tecnico di missioni diplomatiche permanenti o speciali e familiari che beneficiano dello stesso statuto

- Carte de légitimation "D" (à bande brune): fonctionnaires de la catégorie professionnelle des organisations internationales et membres de famille qui jouissent du même statut
 Legitimationskarte "D" (mit braunem Streifen): Beamte der Kategorie Berufspersonal internationaler Organisationen und Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
 Carta di legittimazione "D" (a banda marrone): funzionari appartenenti alla categoria del personale di carriera di organizzazioni internazionali e familiari che beneficiano dello stesso statuto

- Carte de légitimation "E" (à bande violette): membres du personnel de service des missions diplomatiques, permanentes et spéciales, fonctionnaires des services généraux organisations internationales et membres de famille qui jouissent du même statut
 Legitimationskarte "E" (mit violettem Streifen): Mitglieder des Dienstpersonals der diplomatischen, ständigen oder Spezialmissionen, Beamte der allgemeinen Dienste internationaler Organisationen und Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
 Carta di legittimazione "E" (a banda viola): membri del personale di servizio di missioni diplomatiche permanenti e speciali, funzionari dei servizi generali di organizzazioni internazionali e familiari che beneficiano dello stesso statuto

- Carte de légitimation "F" (à bande jaune): domestiques privés des membres des missions diplomatiques, permanentes ou spéciales et des postes consulaires de carrière et domestiques privés des fonctionnaires des organisations internationales
Legitimationskarte "F" (mit gelbem Streifen): private Hausangestellte der Mitglieder der diplomatischen, ständigen oder Spezialmissionen und der von Berufs-Konsularbeamten geleiteten konsularischen Vertretungen sowie private Hausangestellte der Beamten internationaler Organisationen
Carta di legittimazione "F" (a banda gialla): personale domestico privato di membri di missioni diplomatiche permanenti o speciali et di rappresentanze consolari dirette da funzionari consolari di carriera nonché personale domestico privato di funzionari di organizzazioni internazionali

- Carte de légitimation "G" (à bande turquoise): fonctionnaires des organisations internationales (contrat de travail "court terme") et membres de famille qui jouissent du même statut/Legitimationskarte "G" (mit türkischem Streifen): Beamte internationaler Organisationen mit Arbeitsvertrag von begrenzter Dauer und Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
Carta di legittimazione "G" (a banda turchese): funzionari di organizzazioni internazionali con contratto di lavoro a durata determinata e familiari che beneficiano dello stesso statuto

- Carte de légitimation "H" (à bande blanche): personnes sans privilèges et immunités autorisées à accompagner les membres des missions diplomatiques, permanentes ou spéciales et des consulats, collaborateurs des organisations internationales qui ne font pas partie des fonctionnaires de ces dernières
 Legitimationskarte "H" (mit weissem Streifen): Personen ohne Privilegien und Immunitäten, die ermächtigt sind, Mitglieder der diplomatischen, ständigen oder Spezialmissionen und der konsularischen Vertretungen zu begleiten, Mitarbeiter internationaler Organisationen ohne Beamtenstatus
 Carta di legittimazione "H" (a banda bianca): persone senza privilegi e immunità autorizzate a accompagnare membri di missioni diplomatiche permanenti o speciali et di consolati, collaboratori di organizzazioni internazionali senza statuto di funzionari

- Carte de légitimation "I" (à bande olive): membres du personnel non suisse du Comité international de la Croix-Rouge et membres de famille qui jouissent du même statut
 Legitimationskarte "I" (mit olivem Streifen): Personal nicht schweizerischer Staatsangehörigkeit des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz und Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
 Carta di legittimazione "I" (a banda oliva): membri del personale non svizzero del Comitato internazionale della Croce Rossa et familiari che beneficiano dello stesso statuto

- Carte de légitimation "K" (à bande rose): chefs de poste consulaire de carrière, fonctionnaires consulaires de carrière et membres de famille qui jouissent du même statut
Legitimationskarte "K" (mit rosafarbigem Streifen): Berufs-Postenchefs und Berufs-Konsularbeamte der konsularischen Vertretungen und Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
Carta di legittimazione "K" (a banda rosa): capiposto consolari di carriera e funzionari consolari di carriera di rappresentanze consolari e familiari che beneficiano dello stesso statuto

- Carte de légitimation "K" (à bande bleue): employés consulaires de carrière et membres de famille qui jouissent du même statut
Legitimationskarte "K" (mit blauem Streifen): Berufs-Konsularangestellte und Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
Carta di legittimazione "K" (a banda blu): impiegati consolari di carriera e familiari che beneficiano dello stesso statuto

- Carte de légitimation "K" (à bande violette): membres du personnel de service des représentations consulaires de carrière et membres de famille qui jouissent du même statut
Legitimationskarte "K" (mit violettem Streifen): Mitglieder des dienstlichen Hauspersonals von berufs-konsularischen Vertretungen und Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
Carta di legittimazione "K" (a banda viola): membri del personale di servizio di rappresentanze consolari di carriera et familiari che beneficiano dello stesso statuto

- Carte de légitimation "K" (à bande blanche): chefs de poste consulaire honoraire
Legitimationskarte "K" (mit weissem Streifen): Honorar-Postenchefs von konsularischen Vertretungen
Carta di legittimazione "K" (a banda bianca): capiposto onorari di rappresentanze consolari

- Carte de légitimation "L" (à bande de couleur sable): membres du personnel non suisse de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et membres de famille qui jouissent du même statut
Legitimationskarte "L" (mit sandfarbigem Streifen): Personal nicht schweizerischer Staatsangehörigkeit der Internationalen Gemeinschaft der Roten Kreuz- und Roten Halbmond-Gesellschaften und Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
Carta di legittimazione "L" (a banda color sabbia): membri del personale non svizzero della Federazione internazionale delle Società della Croce Rossa e della Mezzaluna Rossa e familiari che beneficiano dello stesso statuto

- Carte de légitimation "O" (à bande grise): membres du personnel non suisse de la Délégation générale de Palestine et de la Mission permanente d'observation de la Palestine et membres de famille qui jouissent du même statut
Legitimationskarte "O" (mit grauem Streifen): Mitglieder des Personals nicht schweizerischer Staatsangehörigkeit der Generaldelegation Palästinas und der ständigen Beobachtermission Palästinas und Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
Carta di legittimazione "O" (a banda grigia): membri del personale non svizzero della Delegazione generale di Palestina e della Missione permanente di osservazione della Palestina e familiari che beneficiano dello stesso statuto

- Carte de légitimation "S" (à bande verte): membres du personnel de nationalité suisse des missions diplomatiques, permanentes et spéciales, fonctionnaires de nationalité suisse des organisations internationales
 Legitimationskarte "S" (mit grünem Streifen): Mitglieder des Personals schweizerischer Staatsangehörigkeit der diplomatischen, ständigen und der Spezialmissionen, Beamte schweizerischer Staatsangehörigkeit internationaler Organisationen
 Carta di legittimazione "S" (a banda verde): membri del personale di nazionalità svizzera di missioni diplomatiche permanenti e speciali, funzionari di nazionalità svizzera di organizzazioni internazionali

- Attestation de fonctions à l'usage du personnel scientifique non suisse du CERN
 Funktionsbescheinigung für wissenschaftliches Personal des CERN nicht schweizerischer Staatsangehörigkeit
 Attestato di funzione ad uso del personale scientifico non svizzero del CERN

- Attestation à l'usage des membres de la famille du personnel scientifique non suisse du CERN
 Bescheinigung für Familienmitglieder des wissenschaftlichen Personals des CERN nicht schweizerischer Staatsangehörigkeit
 Attestato ad uso dei familiari del personale scientifico non svizzero del CERN

- Carte de légitimation "P" (à bande bleue): personnel scientifique non suisse du CERN et membres de famille qui jouissent du même statut
 Legitimationskarte "P" (mit blauem Streifen): wissenschaftliches Personal des CERN nicht schweizerischer Staatsangehörigkeit und Familienmitglieder, die den gleichen Status besitzen
 Carta di Legittimazione "P" (a banda blu): personale scientifico non svizzero del CERN e familiari che beneficiano dello stesso statuto.
